



Togo/ Électricité : Gratuité des frais de raccordement pour les PME/PMI

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Togo, il est rendu gratuit les coûts des travaux de raccordement au réseau de service de distribution au bénéfice des Petites et moyennes entreprises et Petites et moyennes industries (PME/PMI), dont la puissance souscrite est comprise entre 120 et 150 kVA sur toute l'étendue du territoire nationale.

L'annonce est contenue dans une décision de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) en date du 26 février dernier.

Cette nouvelle décision vient s'ajouter à d'autres efforts déjà consentis par le pays en termes de réhabilitation et de renforcement du réseau électrique de distribution par la Compagnie d'énergie électrique.

En matière de « *raccordement à l'électricité* », diverses réformes majeures ont été initiées dont une réduction de 50 % du coût de raccordement pour les entreprises, une réduction à moins de 30 jours du délai de raccordement contre deux mois et demi en 2017 et l'efficacité de la fourniture de l'électricité.

Par ailleurs, des efforts ont été consentis en matière de réhabilitation et de renforcement du réseau. Ceci a conduit à la réduction à 89 heures du temps de coupure sur toute l'année qui compte 8 700 heures, soit une performance de 99 % en matière de qualité du réseau.

David S.



Togo : Deux séminaires gouvernementaux au menu du Conseil des ministres de ce 03 Mars 2021

Communiqué du conseil des ministres de ce 03 Mars 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour à la Présidence de la République sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

Le Conseil a tenu deux séminaires gouvernementaux, le premier relatif à l'état d'avancement du projet « Identification biométrique » et le second sur la trajectoire d'industrialisation du Togo autour de la Plateforme Industrielle d'Adéticopé.

Le conseil a tenu un premier séminaire sur l'état d'avancement du projet d'identification biométrique afin de permettre aux membres du Gouvernement d'en apprécier les implications en termes de mobilisation des acteurs.

Premier projet inscrit sur la feuille de route gouvernementale, il vise à attribuer un Numéro d'Identification Unique à toutes les personnes physiques présentes sur le territoire national.

Le Numéro d'Identification Unique sera le moyen par excellence d'interactions entre les usagers et l'administration publique et servira de base pour l'identification et l'authentification des individus.

Ce projet, mené en partenariat avec la Banque mondiale, permettra, à terme, de mettre en place notamment le Registre Social Unique, la Couverture Maladie Universelle et tout autre service social tel que « Novissi » si besoin. Il servira en outre de base pour la digitalisation de la vie publique.

Trois composantes essentielles restent à mettre en oeuvre pour la conduite du processus d'identification : Il s'agit du développement de la solution logicielle ; de la mise en oeuvre d'une campagne d'Information, d'Éducation et de sensibilisation ; de l'enregistrement de la population à travers une campagne nationale.

Le gouvernement a félicité les acteurs pour les étapes déjà franchies notamment la réalisation des aspects normatifs et institutionnels et a instruit pour une poursuite des travaux en synergie avec l'ensemble des services.

Il a encouragé à intensifier la communication en impliquant l'ensemble des acteurs de terrain, en vue de l'adhésion de la population.

Le conseil a ensuite tenu un deuxième séminaire sur la trajectoire d'industrialisation de notre pays autour du Projet

de plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA)

En vue d'accroître la transformation et la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie, le projet de Plateforme Industriel d'Adéticope envisage proposer des espaces pour accueillir des industries de transformation et des plateformes logistiques.

L'objet de ce séminaire est de permettre à l'ensemble des membres du gouvernement d'appréhender les implications opérationnelles des ambitions de cette plateforme pour chaque département ministériel.

En effet, la réussite d'une industrialisation pourvoyeuse d'emploi dans notre pays passe par l'optimisation des facteurs de production mais aussi par une amélioration des dispositifs de formation des futurs salariés sans oublier une plus grande intégration dans la chaîne de valeur de l'économie nationale. Créant ainsi un écosystème vertueux avec un impact réel sur l'économie togolaise.

Fait à Lomé, le 03 Mars 2021

Le Conseil des Ministres



« Améliorer la performance de la production législative »

La première session ordinaire de l'année 2021 de l'Assemblée nationale s'est ouverte mardi au siège de l'Institution à Lomé. C'est au cours d'une cérémonie présidée par la Présidente de l'Assemblée nationale Mme Yawa Djigbodi Tsègan, en présence du Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé, des élus du peuple et de plusieurs autres personnalités. A l'occasion, la Représentation nationale a exprimé sa volonté d'œuvrer davantage pour améliorer la performance et la qualité de la production législative.

Cette nouvelle session qui s'ouvre dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 s'annonce tout aussi riche que la précédente, selon la présidente de l'Assemblée.

« Nos débats et nos travaux convergeront vers ce qui nous ressemble et nous rassemble : l'intérêt supérieur de nos populations et le développement économique de notre pays, dans un climat de paix et de sécurité », a indiqué Mme Yawa Djigbodi Tsègan.

A l'agenda des députés, 22 projets de loi à examiner. *« Vivement que nos différences idéologiques et politiques, nécessaires à tout débat démocratique, n'altèrent en rien la valeur de nos relations afin d'adopter les lois dans un mouvement consensuel lorsque l'intérêt national nous le commande »*, a souhaité la présidente de l'Assemblée nationale.



Une vue partielle des députés présents

Elle a en outre salué la parfaite collaboration qui existe entre l'Assemblée nationale et l'ensemble de l'équipe gouvernementale, dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs.

Mme Yawa Djigbodi Tsègan a pour finir invité la Représentation nationale à œuvrer davantage pour améliorer la performance de la production législative. A cet effet, des réflexions sont en cours afin d'offrir à l'institution une organisation plus efficace et des méthodes de travail plus performantes.

« Il s'agira de définir de manière collégiale et dans le respect des dispositions statutaires et réglementaires, les pistes d'actions qui s'offrent à nous pour : Doter les commissions permanentes constituées à l'Assemblée des moyens leur permettant de gagner en technicité et en efficacité, réviser les modalités de gestion et de recrutement de nos collaborateurs adaptés aux missions de l'institution, et proposer une gestion et une répartition encore plus moderne de nos espaces de travail », a précisé Mme Yawa Tsègan.

David S.



Kara : 65 Ecoles primaires publiques couvertes par le programme des cantines scolaires

Accroître l'accès des enfants des Communautés les plus pauvres du Togo à des repas scolaires réguliers, ce qui devrait en retour améliorer la fréquentation et la rétention dans les écoles des zones ciblées : tel est le principal objectif du programme de cantines scolaires mis en œuvre depuis 2008 au Togo. Dans la région de la Kara, elles sont au total 65 Ecoles primaires publiques des villages les plus vulnérables à bénéficier de cette initiative pour le bonheur des apprenants.

Pour le compte de l'année 2020, au total 18.542 élèves ont bénéficié des repas chauds dans les 65 écoles ciblées dans cette région du pays.

Le programme de cantines scolaires consiste en effet à fournir un repas chaud aux écoliers chaque jour de classe. Les repas sont préparés sur place par des femmes dites « Mamans-cantines » sur la base des menus définis ensemble avec la communauté. A la veille de chaque rentrée scolaire, les mamans cantines renforcent leurs capacités sur l'art culinaire.

Pour leur part, les comités parents d'élèves (CPE) assurent les décaissements des fonds aux mamans cantines en complément du financement de l'État pour assurer la fourniture des repas aux écoliers.

Autres fois financées par la Banque mondiale, les cantines scolaires sont désormais financées par l'Etat togolais avec la nouvelle approche « Contribution communautaire » démarrée depuis la rentrée scolaire de l'année 2020-2021. Conformément

à cette nouvelle approche, un repas chaud équivalant à 125 f (115f par l'Etat et 10f de contribution communautaire) est fourni chaque jour d'écoles à chacun des élèves bénéficiaires.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, les cantines scolaires ont fourni au total 1 730 676 plats aux 18 542 élèves des écoles touchées dans la Kara.

Sur le plan national, les Cantines scolaires touchent 97.518 écoliers dans 315 écoles des cantons pauvres et vulnérables du pays.

Pour rappel, le volet « cantine scolaire » est une sous composante du projet de Filets sociaux et services de base (FSB) piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base(ANADEB).

David S.



PSAEG : 16 nouveaux Groupes d'épargne (GE) créés dans la région des Savanes

Dans le cadre de la mise en œuvre de du Projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG), l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB)

accompagne les Groupes d'épargne (GE) dans la gestion de leurs activités. Pour le compte de l'année 2020, l'Agence a créé en tout 82 nouveaux GE au Togo, dont 16 dans la région des Savanes.

Renforcer les capacités des groupements et coopératives, faciliter l'accès des membres aux microprojets de proximité adaptés et évaluer les actions pour capitaliser les expériences : tels sont les objectifs du PSAEG, un projet piloté par l'ANADEB.

Dans la région des savanes, l'Agence accompagne au total 32 groupes d'épargne. La région a par ailleurs vu la naissance de 16 nouveaux GE au cours de l'année précédente, grâce à l'ANADEB.

A ce jour, les groupes d'épargne dans la région des savanes évoluent avec un effectif de 720 membres dont 27 hommes. Ces groupes ont mobilisé un montant total de 29.523.775 F CFA avec 18.302.650 F CFA de crédits octroyés à 501 membres.

Par ailleurs, la région des Savanes accompagne également les groupements d'intérêt économiques (GIE). Au total 37 GIE ont été déjà formés et accompagnés dans la région.

Les facteurs du succès de cette initiative émanent non seulement de l'engagement de l'Etat et ses partenaires vis-à-vis des communautés pauvres dans les milieux urbains et ruraux, mais aussi de la volonté des communautés à la base à sortir de leur précarité sans oublier l'engagement de l'ANADEB à ouvrir efficacement pour le développement à la base au Togo.

Pour rappel, le PSAEG est exécuté depuis 2009 au Togo par l'ANADEB au bénéfice des groupes cibles que sont les groupements ruraux évoluant dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, la transformation et la commercialisation.

Dans les localités ou villages d'implantation desdits groupements, le projet vise également à promouvoir l'auto-

emploi des jeunes à travers la rationalisation des activités de production, de transformation et de commercialisation de plantes à racines et tubercules dans les zones agro écologiquement favorables à ces cultures.

David S.



Togo : L'Université de Kara ouvre une Licence en Métiers de l'Administration Territoriale

L'Université de Kara continue ses innovations dans l'enseignement supérieur au Togo. L'institution vient d'ouvrir pour le compte de l'année 2020-2021, une Licence Professionnelle en Métiers de l'Administration Territoriale à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FDSP).

Selon un communiqué du Président de l'Université, peut candidater à cette licence, toute personne titulaire d'un Baccalauréat deuxième partie (BAC 2) ou tout autre diplôme équivalent et ayant pour ambition de se spécialiser dans l'administration des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou dans les Organisations non gouvernementales travaillant de concert avec les collectivités

territoriales.

Il est également ouvert dans la même Université, un certificat en Action Humanitaire. La composition du dossier de candidature et les frais de formation sont consultables [ICI.pdf](#).

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 09 mars 2021.

David S.



PASSCO 2 : 400 forages et 200 latrines modernes à réaliser dans les régions de la Kara et des savanes

La deuxième phase du Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural des régions de la Kara et des Savanes (PASSCO 2) a été officiellement lancée vendredi dernier à Konsogou dans le canton de Nanergou (région des savanes), par la cheffe du gouvernement Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

6,58 milliards de FCFA, c'est le coût global de ce projet qui

permettra la réalisation de 400 nouveaux forages dans les deux régions soit 200 par région, la réhabilitation de 200 anciens forages à raison de 100 par région et la construction de 200 latrines modernes de type ECOSAN, soit 100 latrines par région. Ce qui fera au total, plus de 1000 forages avec le PASSCO 1.

Selon le gouvernement togolais, le *PASSCO 2* contribuera à l'atteinte des objectifs de la feuille de route du gouvernement en faisant passer le taux de couverture à l'eau potable en milieu rural de 77 % à 85 % dans la région de la Kara et de 67 % à 72 % dans les Savanes.

Dans les deux régions concernées, le projet permettra à 300 mille personnes d'avoir facilement accès à l'eau potable et de disposer de latrines modernes dans les écoles et centres de santé. Ce qui, in fine, permettra de réduire le taux des maladies hydriques notamment, le choléra, la diarrhée et la dysenterie entre autres.

La Rédaction



Promotion du leadership féminin : Le Togo classé 1er

en Afrique de l'Ouest

Le Togo occupe le 1^{er} rang en Afrique de l'Ouest et la 7^e place dans la zone sub-saharienne en termes de progression des femmes à des postes de responsabilité et dans l'entrepreneuriat. C'est ce qu'indique le rapport « Women, Business and the Law 2021 » (Les Femmes, l'Entreprise et le Droit) de la Banque mondiale paru en ce mois de Février 2021.

Selon le rapport, le Togo réalise un score de 84,4 supérieur à la moyenne des pays évalués en Afrique sub-saharienne (71), se classant ainsi à la 7^{ème} place sur le continent devant le Liberia, la Côte d'Ivoire, la Mozambique, la Zambie, Tanzanie, Kenya, le Rwanda.

Selon le gouvernement togolais, cette performance vient confirmer les efforts réalisés par le pays dans l'amélioration constante et soutenue du cadre réglementaire et surtout la promotion du leadership féminin dans les activités économiques et politiques avec une participation effective et influente des femmes dans les instances de prises de décisions.

En effet, pour la première fois au Togo, les postes de [Présidente de l'Assemblée Nationale](#), du [Premier Ministre](#), du [Secrétariat Général de la Présidence](#) et du Ministre de La Défense sont revenus aux femmes.

Il faut également noter un accroissement du nombre de femme dans [l'actuel gouvernement](#), ainsi que la présence des femmes dans la gestion des communes en tant que conseillers municipaux.

La progression de la proportion de femmes entrepreneurs, se justifie également par la force des différentes politiques en faveur de la consolidation du tissu économique et du développement par de nouvelles mesures prises pour faciliter le partage des risques avec les mécanismes de financement tel

que le [MIFA](#) et le [FNFI](#).

A cela s'ajoute l'octroi de 25 % des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs Togolais, une innovation qui témoigne de l'ambition des autorités du pays pour les jeunes entrepreneurs

Par ailleurs au Togo, les réglementations de liberté de circulation, d'accès à l'emploi, de rémunération au travail et des prestations de retraites (pensions), sont les mêmes pour les femmes que pour les hommes. En matière de propriété et de succession, les femmes ne détiennent que 80% des droits dont disposent les hommes.

Il faut souligner que dans ce rapport, les pays sont notés sur huit indicateurs que sont la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, la parentalité, l'esprit d'entreprise, les actifs et la retraite.

En Afrique-subsaaharienne, c'est l'île Maurice qui occupe la première place avec un score de 91.9, soit seulement un écart de 7,5 de plus que le Togo.

Selon le document, les dix économies (Belgique, Canada, Danemark, France, Islande, Irlande, Lettonie, Luxembourg, Portugal et Suède) sont celles qui ont obtenu un score de 100, ce qui signifie que leurs lois accordent les mêmes droits aux femmes et aux hommes dans les domaines évalués.

David Soklou



Togo : Extension de la sécurité sociale aux acteurs de l'économie informelle

Au Togo, la sécurité sociale est en passe de s'étendre aux acteurs de l'économie informelle. Le projet d'extension initié par la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss) sur financement de l'Union européenne (Ue) a été lancé ce jeudi 25 février à Lomé.

Cette extension de la sécurité sociale devra bénéficier à environ 3,34 millions de travailleurs du secteur informel, dont 52,7 % de femmes. 97,7 % des travailleurs de l'économie informelle ne bénéficient pas encore d'une couverture effective en matière de sécurité sociale.

L'économie informelle en question, c'est en chiffres selon la CNSS, 85,5 % d'unités informelles sur 119.318 entreprises, 97,1 % d'entreprises individuelles pour une population concernée de 3.341.763 de personnes dont 52,7 % de femmes avec un taux de participation à l'emploi de 98 % et une part au PIB de 52 %.

Selon le ministre Gilbert Bawara en charge de la Fonction publique, du travail et du dialogue social, le projet ambitionne dans un délai d'un an, le développement d'une base de données nécessaire pour la détermination des paramètres techniques et financiers permettant l'élaboration du produit

de sécurité sociale convenable et accessible aux travailleurs de l'économie informelle.

« Le projet permettra également de renforcer les capacités des services techniques publics, des institutions de sécurité sociale et des partenaires sociaux ainsi que des organisations représentatives de l'économie informelle pour faciliter le consensus autour des options d'extension de la sécurité sociale », a-t-il précisé.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la Directrice générale de la CNSS Ingrid Awade, du Chargé des Affaires de l'Union européenne au Togo, Sergio MARINELI, du Coordonnateur résidant du Système des Nations Unies au Togo, Damien Mama, et de plusieurs autres personnalités.

Cris DADA



Togo : AKAYA Kpobié Tchasso, nouveau Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes

Financiers

AKAYA Kpobié Tchasso est le nouveau Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers du Togo. Il remplace à ce poste, AHARH-KPESSOU Mongo admis à faire valoir ses droits à la retraite.

La cérémonie de passation de service s'est déroulée ce jeudi au ministère de l'économie et des finances, en présence du Secrétaire général du ministère, Badanam PATOKI.

Ce dernier a exprimé ses chaleureuses félicitations et ses sincères remerciements à AHARH-KPESSOU pour « la loyauté et le dévouement » avec lesquels il a rendu service à toute l'administration togolaise en général et le ministère de l'économie et des finances en particulier.

Au nouveau secrétaire permanent, il a transmis les félicitations du ministre de l'économie et des finances avant de l'inviter à travailler pour plus de résultats.

« Si le président de la République a décidé de vous confier ces lourdes responsabilités, c'est qu'il sait que vous êtes capable de les assumer avec efficacité », a indiqué Badanam PATOKI.

Les Secrétaire Permanents sortant et entrant ont à leur tour exprimé leurs reconnaissances au chef de l'Etat Faure Gnassingbé, et au Premier Ministre Mme Victoire Tomegah-Dogbé pour leur confiance.

AKAYA Kpobié Tchasso a rassuré de sa disponibilité à accompagner le ministre de l'économie et des finances Sani Yaya dans sa lourde mission, dans la modernisation du département et la mise en œuvre des réformes de façon à impacter substantiellement tous les secteurs de l'économie du pays.

David S.